



BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

REUNION du 18 MARS 2025 – 17h30

Présidence : GALLE Philippe

Présents : BOUCHER Eric, CHEVALLIER Martine, GABUT Thierry, GILLET Jean-Claude, MICHAU Gilles

Assiste : DURAND Fabrice (Directeur Administratif)

Excusé : BROSSARD Christophe.

1- INTERVENTION DU PRESIDENT

Philippe GALLE

1.1– Informations départementales

1.1.1- Lutte contre les incivilités

Le Président revient sur le bilan du week-end des 15 et 16 mars 2025 sans arbitres officiels. Les membres échangent sur le ressenti de cette journée relayée par les médias nationaux et locaux. L'objectif de prise de conscience des joueurs et dirigeants est atteint. Le soutien est très fort envers l'arbitre agressé à Montbazou, M. Diaby BAKARY. Malgré le manque de recettes disciplinaires sur les deux week-ends sans arbitres, le District a pris une décision très forte et remarquée.

Il est à remarquer que les arbitres officiels ont tous respecté la consigne de leur CDA de ne pas arbitrer à titre bénévole pour leur club, à l'exception d'un seul qui, de surcroît, est intervenu sur France 3 télévision.

Le Bureau regrette que les autres districts de la Ligue n'aient pas soutenu cette initiative. Une réunion à la Ligue est prévue prochainement avec les différentes CDA de la région Centre.

Dans le cadre de la lutte contre les incivilités, l'accent doit être mis sur les thèmes suivants :

- formation continue des arbitres départementaux et amélioration de leur niveau,
- meilleure contribution des éducateurs à l'amélioration de l'ambiance sur les terrains,
- responsabiliser les clubs et leurs dirigeants.

Les délégués officiels du District se sont dotés d'un brassard reconnaissables sur les terrains « Stop à la Violence – Délégués 37 ».

1.1.2- Vie des clubs

Le Président relate les procédures en cours au niveau de la mairie de Tours pour permettre aux jeunes licenciés du TOURS F.C. Association de poursuivre de pratiquer le football dans un cadre fédéral jusqu'à la fin de saison. L'association actuelle doit se déclarer en cessation de paiement pour permettre à la municipalité de la ville de Tours de soutenir la nouvelle association qui va se créer : JEUNESSE TOURS FOOTBALL.

La Ligue Centre Val de Loire a statué sur l'exonération du cachet mutation pour les joueurs licenciés au TOURS FC mutant vers cette nouvelle association. Les autres clubs ne bénéficient pas de cette exonération.

JEUNESSE TOURS FOOT pourrait laisser place à la création d'un club métropolitain la saison prochaine.

1.1.3- Accompagnement des clubs

Le Président fait le bilan des deux réunions de secteur qui se sont déroulées à La Riche et à Ste Maure de Touraine. Le taux de présence des clubs fut faible compte tenu des reports initiaux et de l'emploi du temps surchargé des bénévoles dirigeants des clubs. Les critiques des clubs sur la gestion sportive du District sur plusieurs thèmes ont été entendues. Ils feront l'objet d'échanges et de décisions entre les membres de la Commission et de retours vers les clubs.

1.1.4- Foire de Tours

Suite à la proposition du CDOS d'animer le village sportif durant la Foire de Tours, le District s'est engagé à animer un espace football durant trois jours : jeudi 1^{er}, vendredi 02 et samedi 03 mai.

1.1.5- Statistiques licenciés

Le Président présente le nombre de licenciés au 16 mars 2025 : 18.303 en baisse de 4,15% par rapport à la saison dernière en comparaison de date à date (raisons évoquées : licenciés football d'animation, arrêt du club de JOUE FCT).

1.1.6- Féminisation

Le Président souhaite créer une commission départementale chargée d'engager des actions pour inciter les clubs à féminiser les fonctions d'encadrement du football : dirigeantes, éducatrices et arbitres, en lien ou intégrée avec l'actuelle Commission Féminine.

1.1.7- Valorisation du bénévolat

Le Bureau rappelle les actions à mener en termes de valorisation du bénévolat : bénévoles du mois, médailles.

Eric BOUCHER, Secrétaire Général intervient également pour rappeler les actions fédérales à mener :

- une délégation du District constituée de 4 bénévoles à Clairefontaine les 22 et 23 mars.
- une délégation du District à constituer pour la Journée des bénévoles les 24 et 25 mai 2025.

Le Président souhaite qu'une politique plus dynamique puisse être mise en place à partir des prochains mois.

1.1.8- Rénovation du siège social

Le District a envoyé un courrier officiel à la Mairie de Tours pour confirmer sa proposition financière pour acquérir le terrain.

2- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

Eric BOUCHER

2.1- Vie des commissions

Le Secrétaire général relate les décisions de la dernière réunion de la Commission du Statut de l'Arbitrage ; 15 clubs sont en situation d'infraction au 28 février 2025. Des clubs ont fait des efforts pour régulariser leur situation.

2.2- Vie des clubs

Le club de l'U.S. CROTELLES a remis un courrier de contestation de la décision de la Commission de discipline concernant le match de D4 : F.C ST ETIENNE DE CHIGNY – U.S. CROTELLES et de ses conséquences financières. Le Président du club a redonné sa médaille qui lui a été donnée par le District en signe de contestation.

Le Bureau regrette ce geste et ne peut que conseiller au club de faire appel de cette décision disciplinaire. Le chèque émis depuis le compte personnel du Président ne peut être encaissé. Le club sera prélevé comme tous les autres clubs sur le prochain relevé d'avril.

3- INTERVENTIONS DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Fabrice DURAND

3.1- Partenariat privé

Le Directeur informe de la belle soirée organisée avec le nouveau partenaire équipementier INTERSPORT dans leur magasin de Tours nord. Plus de vingt clubs ont été présents.

3.2- Service civique

Le Directeur informe que 44 contrats Service civique ont été signés à ce jour sur les 66 prévus cette saison.

3.3- Actions citoyennes

Le Bureau est informé de la prévision de 14 sessions Gestes qui sauvent d'ici la fin de saison.

3.4- Amendes

Le Bureau est informé de la demande d'exonération du club de l'E.S. VAL DE VEUDE pour une amende liée à la non tenue du match U13 D3 du 08 février : AVOINE O.C.C. 3 – ES VAL DE VEUDE 2.

Compte tenu des arguments avancés par le club,

Considérant le courrier d'AVOINE OCC sollicitant dans un courrier daté du 17 février d'enlever l'amende au club de l'E.S. VAL DE VEUDE,

Le Bureau décide d'exonérer le club de l'amende pour forfait infligée au club de l'E.S. VAL DE VEUDE. Le montant de X € sera porté au crédit du compte club de l'E.S. VAL DE VEUDE.

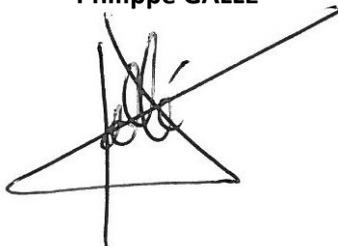
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

Eric BOUCHER



Secrétaire général

Philippe GALLE



Président

Annexe : statistiques licenciés au 17 mars 2024

 Catégorie	Total au 16/03/2024	Total au 16/03/2025	Comparatif
Fédérale / Senior	24	21	-4
Fédérale / U19 - U18	1	X	-1
Libre / Senior	3921	3784	-137
Libre / U19 - U18	752	740	-12
Libre / U17 - U16	1057	1078	+21
Libre / U15 - U14	1415	1326	-89
Libre / U13 - U12	1649	1673	+24
Libre / Football d'animation	4872	4417	-455
Libre / Senior F	571	535	-36
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	276	273	-3
Libre / U15 F - U14 F	325	315	-10
Libre / U13 F - U12 F	295	278	-17
Libre / Football d'animation F	491	385	-106
Futsal / Senior	133	166	+33

13/08/2015



Futsal / U19 - U18	4	7	+3
Futsal / Senior F	2	1	-1
Foot Loisir / Foot Loisir	39	53	+14
Dirigeant / Dirigeant	2235	2250	+15
Dirigeant / Dirigeante	448	443	-5
Volontaire / Volontaire	23	21	-2
Arbitre / Arbitre	186	192	+6
Technique / Régionale	127	122	-5
Technique / Nationale	10	10	=
Educateur Fédéral	123	171	+48
Animateur / Animateur	76	20	-56
Ayant Droit / Ayant Droit	40	21	-19
Total	19 097	18 303	-794

13/08/2015